

1. Critères d'admissibilité

1a. Admissibilité du (de la) candidat(e)

Les candidat(e)s au programme de bourse de recherche postdoctorale 2024 Victor Snieckus (la « bourse de recherche ») doivent être des citoyen(ne)s canadien(ne)s ou des résident(e)s permanent(e)s du Canada et avoir obtenu leur doctorat en chimie de synthèse organique dans une université canadienne.

1b. Période d'admissibilité relative à l'obtention du diplôme

Les candidat(e)s doivent remplir ou avoir rempli tous les critères d'obtention du doctorat entre **le 15 septembre de l'année précédant la candidature et le 30 septembre de l'année de dépôt de la candidature (inclusivement)**.

1c. Admissibilité de l'établissement d'accueil

Le (la) candidat(e) retenu(e) peut être titulaire de sa bourse de recherche dans n'importe quel établissement postsecondaire canadien ou international menant des recherches originales en synthèse organique. Les candidatures déposées par des personnes souhaitant mener leur recherche dans des établissements industriels ne seront pas prises en considération.

1d. Autres critères d'admissibilité :

La recherche postdoctorale doit être menée dans le domaine de la chimie de synthèse organique. Les candidat(e)s **ne doivent pas** occuper un poste de professeur(e) permanent(e) ou titulaire ni être en congé d'un tel poste.

Les candidat(e)s ne peuvent soumettre qu'**une seule** candidature par année de concours.

Sans exception, les bourses de recherche postdoctorales Victor Snieckus :

- sont valables **uniquement** pour l'établissement ayant soutenu la candidature initiale;
- doivent être utilisées au plus tôt **le 1^{er} janvier et au plus tard le 1^{er} octobre** suivant l'année du dépôt de la candidature;
- peuvent être attribuées pour une durée maximale de deux ans;
- ne peuvent être reçues qu'une seule fois dans une vie.

2. Aperçu des exigences relatives à la candidature (voir les sections appropriées ci-dessous pour plus de renseignements) :

- A. Preuve que les critères d'obtention du doctorat sont remplis;
- B. Relevé(s) de notes officiel(s) de tous les cours de troisième cycle;
- C. Lettre d'offre de l'établissement d'accueil ou du (de la) directeur(-trice) de recherche;
- D. Fichiers PDF des articles publiés;
- E. Curriculum vitae;
- F. Résumé du (des) projet(s) de recherche de troisième cycle;
- G. Contribution à la science et à la société;
- H. Proposition de recherche.

Le contenu des sections E à H ne doit pas dépasser 25 pages.

Date limite de candidature : La candidature doit être reçue par la fondation au plus tard à 20 heures (HNE) le 1^{er} août de l'année de dépôt de la demande.

3. Préparation des documents :

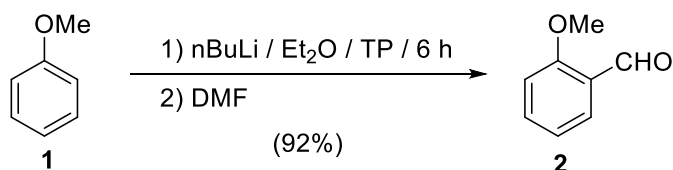
- ❖ Votre candidature doit comporter les documents énumérés à la **section 2** et doit être préparée conformément aux normes fournies dans cette section. Toute candidature qui ne sera pas préparée conformément aux instructions pourrait être jugée non admissible.
- ❖ Tous les documents requis doivent être regroupés en un seul fichier PDF aux fins de soumission, et ce fichier ne doit pas être protégé.
 - Les documents préparés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte peuvent être combinés en un seul document principal, puis sauvegardés en tant que fichier PDF.
 - Des services gratuits de fusion de fichiers PDF sont disponibles (voir par exemple : https://www.adobe.com/ca_fr/acrobat/online/merge-pdf.html).
- ❖ Si vous joignez des documents justificatifs rédigés dans une langue autre que l'anglais ou le français, vous devez soumettre une traduction certifiée conforme (**notariée**) de ces documents.
- ❖ **Le contenu des documents préparés par le (la) candidat(e) (sections 8, 9 et 11) ne doit pas dépasser 25 pages au total.**

Instructions de formatage pour préparer vos documents :

- Utilisez des pages de format 8 ½ po x 11 po (216 mm x 279 mm).
- Insérez une marge minimale de 2 cm (3/4 po) autour de la page (haut, bas et côtés).
- Utilisez un espacement de texte de 1,5.
- Utilisez une police de caractères noire d'une taille minimale de 12 points. N'utilisez pas d'interligne étroit ou une taille, une densité ou une police de caractères condensée ou compressée. L'utilisation de textes de plus petite taille dans les tableaux, les diagrammes, les figures et les graphiques est acceptée, à condition qu'ils soient lisibles lorsque la page est visualisée à 100 %.
- Réduisez la taille des documents justificatifs si les originaux dépassent le format 8 ½ po x 11 po (216 mm x 279 mm).
- **Pour les documents préparés par le (la) candidat(e) :** En haut de chaque page, indiquez votre nom et le titre du document tel qu'il apparaît dans les instructions.
- **Pour les documents préparés par l'établissement :** Utilisez le papier à en-tête de l'établissement.
- Pour les documents comportant plusieurs pages, numérotez les pages de manière séquentielle.
- Veillez à ce que la taille du (des) document(s) ne dépasse pas 20 Mo par document.
- Les références citées doivent être incluses à la fin des sections appropriées conformément au guide de style de l'American Chemical Society (ACS) pour le formatage (voir *The Journal of Organic Chemistry*).

Consignes particulières pour les dessins de structures chimiques :

Les schémas doivent être réalisés en utilisant les paramètres ACS 1996 dans l'éditeur ChemDraw ou l'équivalent dans d'autres programmes de dessin. Le schéma ci-dessous peut être utilisé comme modèle.



4. Preuve que les critères d'obtention du diplôme ont été remplis :

- ❖ Fournissez une copie de votre diplôme de doctorat. S'il n'a pas été reçu au moment où vous déposez votre candidature, fournissez une lettre officielle de l'université indiquant que :
 - 1) le (la) candidat(e) a répondu à tous les critères à la date du dépôt de la candidature; ou
 - 2) le (la) candidat(e) remplira tous les critères avant le **30 septembre de l'année du dépôt de la candidature.**
- ❖ La lettre doit :
 - 1) être remplie par un(e) fonctionnaire de l'université (registraire, doyen(ne) des études supérieures et postdoctorales, directeur(-trice) de département ou autre fonctionnaire similaire);
 - 2) porter sa signature et indiquer son nom en caractères d'imprimerie ainsi que la date;
 - 3) comporter ses coordonnées directes (numéro de téléphone et adresse courriel).

5. Relevés de notes officiels

- Veuillez soumettre une copie officielle de votre relevé de notes de premier cycle.
- Relevés de notes d'études supérieures : si le (la) candidat(e) a déjà suivi des études supérieures en chimie organique (par exemple, une maîtrise), veuillez également soumettre des relevés de notes pour ce programme. Des copies des relevés de notes sont acceptées au moment de la candidature; cependant, les candidat(e)s retenu(e)s devront fournir des relevés de notes officiels obtenus directement auprès de l'établissement d'enseignement avant qu'une bourse de recherche puisse leur être attribuée.
- Veillez à ce que les relevés de notes soumis mentionnent tous les cours d'études supérieures suivis, y compris ceux qui ne concernent pas la chimie organique.

6. Lettre d'offre de l'établissement d'accueil ou du (de la) directeur(-trice) de recherche

Les candidat(e)s doivent communiquer avec les établissements et les directeur(-trice)s de recherche qui correspondent à leurs besoins et à leurs travaux. Les candidat(e)s déjà affilié(e)s à l'établissement d'accueil proposé **ne peuvent le faire qu'à condition** de pouvoir justifier la poursuite de leurs travaux dans l'environnement de recherche. Il est fortement conseillé que le (la) candidat(e) entreprenne ses recherches dans un autre établissement.

- ❖ Les candidatures doivent être préparées en totale collaboration avec l'établissement d'accueil potentiel :
 - Dès le début du processus de candidature, les candidat(e)s et leur établissement d'accueil doivent discuter des points suivants :
 - détails relatifs à l'attribution de la bourse de recherche;
 - avantages offerts au (à la) chercheur(-euse) postdoctoral(e) bénéficiant d'un financement externe;
 - obligations financières associées à sa nomination (cotisations syndicales, primes d'assurance, etc.);
 - droits et responsabilités des chercheur(-euse)s postdoctoraux(-ales);

- autres politiques propres à l'établissement qui pourraient s'appliquer à un(e) chercheur(-euse) postdoctoral(e) bénéficiant d'un financement externe.
- ❖ L'établissement d'accueil doit fournir au (à la) candidat(e) une offre d'emploi détaillée sur tous les points susmentionnés. Les offres conditionnelles seront acceptées (en d'autres termes, si l'offre d'emploi dépend de la capacité du [de la] candidat[e] à obtenir un financement en dehors de l'établissement d'accueil).

7. Exemplaires des articles publiés

- Le (la) candidat(e) doit soumettre des exemplaires PDF de tous les articles publiés dans le cadre de ses recherches de troisième cycle.
- Seuls les articles acceptés (publiés ou en voie de l'être) seront acceptés dans le dossier de candidature. N'incluez pas les articles « soumis ». Ceux-ci peuvent être indiqués dans la section « Publications » du curriculum vitae.

8. Curriculum vitae :

Veillez soumettre un curriculum vitae (CV) à jour, qui doit comprendre les sections suivantes :

1. Coordonnées actuelles du (de la) candidat(e), formation et antécédents professionnels.
2. Liste des publications, présentations et brevets ou demandes de brevet Les publications doivent être formatées conformément au guide de style de l'ACS (voir *The Journal of Organic Chemistry*).
3. Prix et distinctions
4. Noms de trois (3) références, dont l'une doit être votre directeur(-trice) de recherche. Indiquez leurs coordonnées actuelles (adresse, courriel et numéro de téléphone).
5. Remarque : Votre curriculum vitae doit être préparé conformément aux lignes directrices fournies dans la **section 3** et ne doit pas comporter de graphique.

9. Résumé du (des) projet(s) de recherche

- ❖ Veuillez fournir un résumé concis de vos projets de recherche de troisième cycle.
 - 1) Ce document doit être préparé par le (la) candidat(e) et NE PEUT PAS être copié à partir de publications.
 - 2) Dans cette section, soulignez les difficultés rencontrées et la manière dont vous avez résolu ces problèmes au cours de votre recherche.

10. Contribution à la science et à la société

- ❖ Ces questions visent à évaluer l'incidence des travaux du (de la) candidat(e) non seulement sur la recherche, mais aussi dans les domaines de l'enseignement, du développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté et des contributions à la société. Conformément à l'héritage du professeur Snieckus, le (la) candidat(e) retenu(e) représentera non seulement un travail scientifique exceptionnel, mais possédera aussi des compétences interpersonnelles exemplaires, comme en témoignent les efforts déployés pour établir des liens avec les étudiant(e)s de premier cycle et les inspirer, pour créer une communauté au sein du laboratoire et pour promouvoir la science et, en particulier, l'importance de sa recherche au-delà du laboratoire.

10a. Votre contribution à la recherche et son importance dans le domaine

- ❖ Sur la base de vos expériences en matière de recherche et d'enseignement :
 - 1) Expliquez votre contribution à l'évolution du domaine (300 mots max.).
 - 2) En utilisant des exemples tirés de vos travaux de recherche, décrivez brièvement vos principales contributions intellectuelles et vos idées pour votre (vos) projet(s) (300 mots max.).

10b. Votre contribution à la science et à la société

- 1) Indiquez les initiatives les plus importantes que vous avez prises pour promouvoir la science au cours de vos études supérieures (enseignement, bénévolat, tutorat ou autre) (300 mots max.).
- 2) Expliquez selon vous quelle est l'importance de l'enseignement en chimie organique (300 mots max.).
- 3) Expliquez ce qui vous motive à faire de la recherche en chimie organique et ce que, selon vous, votre recherche pourrait apporter à la société (300 mots max.).

10c. Activités extrascolaires et centres d'intérêt

- Décrivez vos centres d'intérêt en dehors des sciences. En dehors de la science, qu'est-ce qui vous passionne (300 mots max.)?

11. Proposition de recherche

- La proposition de recherche se compose des sections suivantes, qui doivent être incluses dans un document unique dans l'ordre indiqué.

11a. Renseignements généraux

- **Titre**
- **Résumé** : Résumez (300 mots max.) votre proposition de recherche.
- **Nom de l'établissement d'accueil**
- **Directeur(-trice) de recherche de l'établissement d'accueil**
- **Date de début prévue**

11b. Mots-clés

Fournissez des descripteurs ou mots-clés pour décrire votre proposition de recherche (15 mots max.).

11c. Proposition de recherche

Veillez fournir une description détaillée de la recherche proposée en abordant les éléments suivants :

- les objectifs du programme de recherche proposé;
- les questions ou hypothèses de recherche;
- l'approche ou le cadre théorique;
- la position de la recherche proposée dans le contexte des connaissances actuelles dans le domaine;
- la position de la recherche proposée dans le contexte des travaux en cours du (de la) directeur(-trice) de recherche proposé(e);
- une explication de la nouveauté et de l'importance potentielle de la recherche proposée;
- la méthodologie (y compris l'échéancier) et les raisons du choix de la recherche;
- une description des plans de collaboration éventuels;
- la contribution de la recherche à l'avancement des connaissances;

- toutes les questions d'ordre éthique relatives à la recherche;
- le plan de diffusion des résultats ou d'amélioration de l'incidence potentielle.

12. Exigence d'originalité

- La proposition de recherche doit être un projet de recherche original en chimie de synthèse organique. Elle doit être rédigée uniquement par le (la) candidat(e), étant entendu qu'elle sera examinée par un comité de sélection.

13. Renouvellement ou transfert de la bourse de recherche

- La bourse de recherche n'est pas transférable.
- La bourse de recherche est valable dans l'établissement d'accueil pendant un an.
- Des progrès satisfaisants doivent être démontrés avant la fin de la première année.
- La preuve de progrès satisfaisants peut prendre la forme d'une lettre d'offre de l'établissement d'accueil indiquant que l'emploi sera prolongé pour une deuxième année (voir la **section 7**).
- Si les progrès ne sont pas satisfaisants, le financement sera interrompu.
- Sur preuve de progrès satisfaisants au cours de la première année, la bourse de recherche peut être renouvelée **pour une année supplémentaire**.

14. Fin de la bourse :

- Au terme de la période de validité de la bourse de recherche, une présentation des travaux réalisés pendant cette période doit être effectuée auprès du comité de la bourse. Le comité de la bourse peut en outre demander que la présentation soit effectuée auprès d'un public plus large de la communauté scientifique (par exemple, réunion virtuelle avec d'ancien(ne)s lauréat(e)s, des expert(e)s du domaine issu(e)s du milieu universitaire et du secteur d'activité), et cette présentation peut être enregistrée.
- La présentation doit avoir lieu au plus tard **un an** après la fin de la bourse.
- La présentation doit mettre l'accent sur les points suivants :
 - les objectifs initiaux du projet;
 - les modifications des objectifs découlant de l'avancement du projet;
 - le travail accompli, les problèmes rencontrés et la manière dont ils ont été résolus;
 - l'incidence des travaux sur le domaine;
 - les références aux publications découlant des travaux;
 - les futures orientations possibles des travaux.